

Ta sœur te  
confie qu'hier  
son mari a  
exigé d'avoir  
une relation  
sexuelle.

TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA

Changes-tu  
de sujet?

Être forcée à avoir des rapports sexuels avec qui que ce soit – un mari, un conjoint de fait, un chum – ce n'est pas un problème personnel ou intime, c'est un crime qui a de sérieuses répercussions sur la femme, son entourage et sur toute la société.



## POURQUOI TRACER LES LIMITES

Même mariée, une femme a le droit de dire non. Il est important de parler de la violence à caractère sexuel dans les relations intimes. Ce qu'on veut, ce sont des relations respectueuses et égalitaires.

## QUAND TRACER LES LIMITES

Imposer des relations sexuelles à une personne non consentante, c'est contre la loi. Point final.

## COMMENT TRACER LES LIMITES

Ne pas ignorer ce que ta sœur te dit et prendre le temps d'en parler. Tu pourrais :

- **Offrir ton soutien et écouter son histoire**
- **Croire ta sœur sur parole** : la rassurer et valider ses sentiments
- **L'aider à trouver de l'aide** : lui parler des ressources et des services qui existent dans sa région.

## ÇA M'EST ARRIVÉ

Souviens-toi que ce n'est pas de ta faute et que tu n'es pas seule.

Tu peux en parler à une personne en qui tu as confiance ou appeler la ligne Fem'aide au 1 877 336-2433, ATS: 1 866 860-7082.



**La violence à caractère sexuel concerne tout le monde. Mettons-y fin en brisant le silence. Plus d'information sur [tracons-les-limites.ca](http://tracons-les-limites.ca)**

Financé par :

